

La Jonchère Saint-Maurice



Lettre d'information
du conseil municipal
n° 1 - JUIN 2020

Édito

« La difficulté de réussir ne fait qu'ajouter à la nécessité d'entreprendre. »

Le Barbier de Séville (Beaumarchais)

Chères habitantes, chers habitants,

Ce premier journal est pour mes colistiers et moi-même l'occasion de vous **remercier chaleureusement de votre confiance réaffirmée** pour les six années à venir. Nous en sommes très heureux mais nous n'oublions pas qu'il s'agit d'une vraie responsabilité et nous mettrons toute notre énergie à faire honneur à votre choix.

Pour être solides, nous serons solidaires entre nous et avec vous !

Notre action ira toujours dans ce sens et nous n'aurons de cesse de toujours avoir comme **objectif le bonheur de vivre sur notre commune** quel que soit notre âge, notre activité ou notre mode de vie.

Je resterai fidèle à mes principes, guidé dans ma tâche par le sens du service public, le respect de l'intérêt général et le développement de la participation citoyenne.

Je ne peux pas ne pas évoquer la crise sanitaire que nous avons traversée et qui continue à nous éprouver, à perturber cette période électorale, avant les élections, pendant mais aussi après, puisque notre Conseil Municipal, élu le 15 mars, n'a pu entrer en fonction que le samedi 29 mai dernier. Nous avons, par ailleurs, dû envisager un autre lieu que la mairie pour notre premier conseil municipal puisqu'il nous aurait été impossible de respecter les quatre mètres carrés imposés par personne.

Cette situation de crise, même si elle est inédite, illustre aussi la fonction de maire que j'occupe maintenant depuis deux mandats. En effet, quand on est le maire d'une commune, il faut s'attendre à toute éventualité. J'ai été très heureux et aussi très ému de constater combien chacun de vous, habitants de notre commune, **vous avez su accepter le confinement, faire preuve de sérieux, exprimer votre solidarité entre vous.**

Il est encore difficile de mesurer les conséquences de cette crise. L'impact sur la population, sur les activités des entreprises, des commerces et des associations s'inscrit dans la durée. La situation des plus fragiles de nos concitoyens risque de s'accroître, **il nous faudra être attentifs aux situations les plus difficiles.**

Nous aurons besoin de l'aide et du soutien de nos partenaires institutionnels, comme l'État, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, mais aussi de l'intercommunalité ELAN.

Je veux ici témoigner de **l'implication du personnel communal** qui a répondu du présent à chaque sollicitation et qui a assuré au plus fort de la crise l'essentiel des missions du service public. Un grand merci à eux.

Chacun s'est adapté à chaque évolution de la situation au gré des nombreux textes réglementaires fixant les préconisations. Je veux également adresser mes plus vifs **remerciements à l'équipe enseignante de notre école** qui a, dès le 12 mai, repris l'accueil dans les 5 classes, tout en continuant le travail à distance des enfants restants au domicile. **Les animatrices du centre de loisirs « Croc'Loisirs »** ont également, le 20 avril, assuré le relais de l'école en accueillant les enfants de maternelle et de primaire des familles ayant un emploi considéré comme indispensable à la ges-

tion de la crise. Du fait de la réduction à 4 jours du temps scolaire le centre accueille les mercredis les enfants de la commune mais également des enfants des communes membres du syndicat.

Je suis très fier de porter les couleurs de la République au sein de notre commune et je vous assure que toute l'équipe municipale mettra tout en œuvre pour que vous soyez satisfaits de notre action pendant les six années qui arrivent.

Vous découvrirez au fil de ce journal l'organisation qui a été construite pour assurer la vie communale. Je **remercie chaleureusement mes colistiers devenus conseillers municipaux et adjoints** qui m'ont soutenu et qui, dès l'installation du conseil ont manifesté leur impatience et leur envie de travailler pour la collectivité.

J'aurai l'occasion, dès que la situation sanitaire le permettra, de **remercier** publiquement un certain nombre de nos **concitoyens engagés dans la vie locale** et qui ont œuvré pour la commune et l'ensemble de ses habitants.

Je terminerai mon propos en témoignant ma gratitude et mes **remerciements aux conseillers municipaux sortants** qui ont rempli leurs missions et qui ont soutenu les actions engagées et cela dans une unanimité constructive.

Nous rentrons dans la période estivale qui, j'espère sera pour vous propice à l'évasion, à la détente. **Restons néanmoins vigilants, gardons les bons gestes !**

Je vous invite maintenant à prendre connaissance de l'actualité communale au travers de ce numéro 1 de la série 2020/2026.

Prenez soin de vous,

Bien à vous.

Jean-Marie Horry

Directeur de publication :

Jean-Marie Horry

Rédaction :

La commission communication

Conception : damedecarreau.fr

Impression et distribution :

la municipalité de la Jonchère

www.jonchere-saint-maurice.fr

N'hésitez pas à le consulter ou (notamment pour les associations ou les commerçants) à nous faire passer des informations pour l'alimenter.

Voir la rubrique « actualités » !

Mairie

14 rue de Limoges
87340 LA-JONCHÈRE-ST-AURICE

Tél. 05 55 39 80 18

Horaires :

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi :

9h à 12h et 13h30 à 17h30

Mercredi et samedi : 9h à 12h

Sommaire

Vie communale..... p2-4

- P2** Encadré COVID 19
(reprise des activités, masques)
- P2** Masques « une initiative »
- P3** Résultats des élections et nouvelle organisation
- P4** Point des travaux
Fossés Rue des Adoux et Pont des Colles
Rue de Limoges et aménagement
Place de la Mairie
Locaux techniques et
salle du Temps Libre
Local orthophoniste
Fin des travaux Rue de la Trahison
Enfouissement des lignes

Services..... p5

- P5** Boulangerie
- P5** Assainissement
- P5** Fibre
- P5** Fleurissement

Petite Enfance / École... p6-7

- P6** Petite Enfance
- P7** École

Pratiques p8

- P8** Infos diverses
- P8** Centre de Loisirs
- P8** Actualisation du site internet
- P8** État Civil



Masques en tissu : bravo et merci aux bénévoles

Durant plusieurs semaines, le collectif de bénévoles « les petites mains jonchéroises » réalisait la fabrication de masques en tissu à La Jonchère Saint-Maurice et ne lâchait pas leur machine à coudre.

- « Ho !!! dis-moi il est joli ton masque, qui te l'a fait ?
- Moi !!
- Ha !!! et tu peux m'en faire un ?
- Oui pour toi et pour d'autres pas de problème
- J'ai du tissu, j'ai des élastiques...
- Et moi le temps et la machine. On y va...»

La priorité de cet ensemble de bénévoles était de **contribuer et d'aider à la protection des citoyens Jonchérois** (et communes environnantes) au maximum durant le confinement. Il a suffi de peu pour déclencher cet élan de solidarité : du temps, de la matière, le bouche à oreilles, l'élaboration d'un plan de distribution avec l'aide de tous les commerçants du village et l'opération était lancée. Les demandes de masques ont très vite explosé et plus de **1000 masques en tissu ont été réalisés et distribués**. De généreux donateurs ont fourni les matières premières pour les réalisations et acheté des fleurs en remerciement des masques fabriqués. Ces fleurs ont été remises à la commune afin de participer à son fleurissement.

A partir du 11 mai, le collectif des bénévoles demandait une **participation financière de 2 euros**. Les fonds récoltés intégralement **reversés à la coopérative scolaire de La Jonchère** participeront au **projet pédagogique « jardins**

et vergers » qui est la réalisation et la **plantation d'un jardin-verger** au sein de la commune en collaboration avec l'Association Pierres et Arbres.

« **Les petites mains jonchéroises** », bénévoles et totalement désintéressées souhaitent par le biais de ce bulletin municipal **remercier les nombreux donateurs de coupons, d'élastiques, de fils, sans oublier Madame D'Artensec** venue en aide à un moment délicat de pénurie d'élastiques ainsi que **la pharmacie et l'ensemble des commerçants** de La Jonchère qui ont été un relais essentiel et sans faille pour la réussite de cette opération. Ils ont **tous répondu OUI pour assurer ce service aux Jonchérois**.

Nous avons vécu tous ensemble un véritable élan de solidarité, il est maintenant arrivé le temps du déconfinement et l'activité commerciale doit reprendre, « Les petites mains jonchéroises » s'éclipsent doucement laissant le relais à nos couturières professionnelles.

Bravo et Merci à tous.
Le collectif : A2line C., Sandrine G.,
Michèle N., Isabelle P.

Depuis plusieurs semaines nous traversons une période difficile et particulièrement perturbante pour tous. Même si le confinement est moins contraignant dans notre commune rurale et si nous avons eu la chance d'être épargnés, cette pandémie a quand même eu des conséquences sur notre vie quotidienne.

Sans parler du report de l'entrée en fonction des élus, du fonctionnement interrompu de la plupart des services, de l'annulation de toutes les manifestations et activités associatives et des travaux en cours, ce confinement a permis de révéler un esprit solidaire exemplaire.

Je dois adresser un remerciement particulier aux commerçants de la commune qui sont restés ouverts et qui ont procédé à des livraisons pour les personnes qui le souhaitaient.

La pharmacie et tous les praticiens de la maison de Santé ont fait preuve d'un engagement exemplaire.

La Gendarmerie a également été très présente aux côtés de l'ensemble des citoyens à la fois pour le respect des règles sanitaires mais aussi pour veiller sur la sécurité de tous.

COVID

RAPPEL : La commune s'est dotée de masques réutilisables au bénéfice des habitants. Ces masques aux normes AFNOR sont fabriqués par France Manufacture à Limoges. Ils sont lavables 10 fois.

Disponibles à la mairie pour ceux qui ne sont pas encore venus les chercher 1 par adulte et enfant de plus de 11 ans.

Résultats des Élections municipales et organisation communale



Suite au premier tour des élections municipales organisé le 15 mars, les candidats figurant sur la liste conduite par Jean Marie Horry (Maire sortant) ont été élus.

BRUNET Céline
CLEDAT Adeline
DESIR Loïc
DUMONT Gérard
GIRARDON Sonia

HORRY Jean-Marie
LAFARGE Christophe
LAVILLE Romain
MARTINIE Denis
PALADE Christophe

PRUGNAU Gérard
RIVERAIN Samuel
SERVAES Marie-Claude
SOUAGNAGAS Vincent
TRENTALAUD Aurélie

A cause des problèmes posés par la pandémie, et pour la première fois, ces élus ne sont rentrés officiellement en fonction que le 18 MAI. **Les conseils municipaux** des 23 et 29 mai ont validé l'organigramme suivant :

Jean Marie HORRY
— Maire —
Elu Commune à ELAN

Administration et coordination générale

Officier état civil
Officier de police judiciaire

— 1^{er} Adjoint —
Marie Claude SERVAES

MISSIONS :

- Vie scolaire petite enfance
- Communication
- Coordination relations ELAN

— 2^e Adjoint —
Gérard PRUGNAU

MISSIONS :

- Bâtiments
- Voirie
- Eau
- Suivi des activités du personnel technique

— 3^e Adjoint —
Denis MARTINIE

MISSIONS :

- Vie Locale
- Agriculture/ Environnement/Forêt

Composition des commissions validée en conseil municipal le 29 MAI 2020 :

**VIE SCOLAIRE
PETITE ENFANCE**

Marie-Claude SERVAES

MEMBRES

BRUNET Céline
DUMONT Gérard
GIRARDON Sonia
PRUGNAU Gérard

TRAVAUX

Gérard PRUGNAU

MEMBRES

CLÉDAT Adeline
DESIR Loïc
LAFARGE Christophe
PALADE Christophe
SERVAES Marie-Claude
TRENTALAUD Aurélie

**FINANCES
ÉCONOMIE LOCALE
COMMERCE
DÉVELOPPEMENT**

Jean-Marie HORRY

MEMBRES

BRUNET Céline
DUMONT Gérard
LAFARGE Christophe
PALADE Gérard
PRUGNAU Gérard
RIVERAIN Samuel
SERVAES Marie-Claude
SOUAGNAGAS Vincent

**ENVIRONNEMENT
AGRICULTURE FORÊTS**

Denis MARTINIE

MEMBRES

CLÉDAT Adeline
DESIR Loïc
GIRARDON Sonia
LAFARGE Christophe
RIVERAIN Samuel
SOUAGNAGAS Vincent
TRENTALAUD Aurélie

**VIE LOCALE
ASSOCIATION FÊTES
CÉRÉMONIES
TOURISME**

Denis MARTINIE

MEMBRES

TOUS LES CONSEILLERS

COMMUNICATION

Marie-Claude SERVAES

SECRÉTAIRE

DUMONT Gérard

MEMBRES

CLÉDAT Adeline
LAVILLE Romain
MARTINIE Denis
PRUGNAU Gérard
SOUAGNAGAS Vincent

APPELS D'OFFRES

Jean-Marie HORRY

TITULAIRES

SOUAGNAGAS Vincent
RIVERAIN Samuel
BRUNET Céline

SUPPLÉANTS

DUMONT Gérard
PALADE Gérard
LAFARGE Christophe



Réfection des fossés Rue des Adoux et Pont des Colles

Depuis le début de l'année, l'intercommunalité ELAN a procédé au nettoyage des fossés de la Rue des Adoux et du Pont des Colles. La commune en a profité pour réaménager l'entrée des champs situés sur ces routes et buser ces parties afin de faciliter l'écoulement des eaux de pluie. Ces travaux constituent un préliminaire avant la réfection de la chaussée en 2020.

Locaux techniques et Salle du temps libre

Ces travaux depuis longtemps attendus ont enfin pu être réalisés.

Les locaux techniques des personnels municipaux comportent désormais un lieu de vie, des vestiaires, des toilettes et une douche. Ces locaux rénovés répondent aux normes et remplacent des locaux vétustes d'un autre temps !

La salle du temps libre a également été réaménagée avec un local sanitaire PMR et une pièce pour ranger le matériel (tables, chaises ...). Une climatisation réversible (CHAUD/FROID) a été installée. Cette pièce désormais climatisée pourra accueillir des personnes fragilisées en cas de canicule.

Le montant des travaux s'élève à 62 102 €. Pour ces réalisations la commune a bénéficié d'une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 35 % et de l'État au titre de la dotation destinée aux territoires ruraux à hauteur de 25 %.



Sécurisation Rue de Limoges (2^{ème} tranche)

Le Conseil Départemental a entrepris la réfection de la chaussée RD 914 depuis Ambazac jusqu'aux feux du carrefour avec la D50 (Rue de St Léger). Comme cela était prévu, la commune a décidé de poursuivre les travaux de sécurisation de la rue de Limoges au niveau de la Place de la Mairie. Ces travaux devraient débuter dans les prochaines semaines. Ce projet consiste à effectuer un plateau surélevé, à poser des nouvelles bordures de trottoir, à réaliser un trottoir sécurisé le long de la place de la mairie. Une signalétique horizontale et verticale complétera cet aménagement. Le montant de ces travaux est de 39 800 € et bénéficiera de la part du Conseil Départemental d'une subvention de 50 %.

Dans la mesure des disponibilités budgétaires, la place de la mairie sera également rénovée courant 2020.

Travaux Rue de La Trahison



Les travaux de réfection de l'écoulement des eaux de pluie et de la chaussée, débutés fin 2019, ont été interrompus à cause des intempéries et ensuite de la crise sanitaire. Ils viennent de reprendre et devraient se terminer à la fin de ce mois de juin. Cette deuxième phase consiste à la reprise des caniveaux en pierres, au reprofilage de la voie et le revêtement par un enduit bi-couche.

Enfouissement des lignes électriques

Les travaux d'enfouissement des lignes électriques se poursuivent en 2020 Rue des Adoux, Allée des Châtaigniers, Allée des Chants d'Oiseaux, Rue des Sapins et au Lotissement des Pépinières. Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat d'Énergie Haute Vienne SEHV, ce syndicat en supporte le coût (plus de

100 000 €), la commune supportant ceux liés au changement des candélabres et des luminaires pour un montant de 39 981 € dont 50 % de subventions du Conseil Départemental. Ces nouveaux équipements seront plus économes en énergie puisque équipés de système à LED.

Local Orthophoniste

Des travaux vont avoir lieu dans le local (ancien commerce Pinaud) situé chemin des Têtes pour accueillir une orthophoniste à compter de début août. Ces travaux consistent sur 40 m² à la création d'un bureau de consultation, d'une salle d'attente, d'un sanitaire PMR. Le chemin sera réhabilité pour permettre l'accès au cabinet par des personnes à mobilité réduite. Montant des travaux y compris voirie : 33 800 €

3^{ème} phase de rénovation des trottoirs de l'Avenue de la Gare.

Cette dernière phase devrait être réalisée dans les prochaines semaines, l'entreprise retenue doit nous préciser très prochainement la date de début de travaux. Cette dernière phase permettra aux piétons de circuler dans de bonnes conditions, soit du côté goudronné soit du côté enherbé.

A noter que la réalisation des parties enherbées n'a pas pu être exécutée, les conditions météorologiques n'ayant pas été dans un premier temps favorables, trop de pluie, puis période de trois semaines en activité restreinte (Seuls les travaux relevant de la salubrité et d'entretien des systèmes d'assainissements étant assurés). Afin d'assurer la prise parfaite des semis il est raisonnable de remettre cette intervention à l'automne.

Si vous avez besoin de réaliser des travaux qui entraînent la pose d'enrobé, vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de mairie pour bénéficier de tarifs intéressants lors de la présence des entreprises sur le territoire communal.



Boulangerie

Depuis la fermeture inattendue de la boulangerie en décembre dernier, la réouverture de ce commerce est au cœur de nos préoccupations.

Le service est actuellement assuré par la pizzeria « la Fontana » sous forme de dépôt de pain fabriqué par la boulangerie LUC à Ambazac.

Cette situation transitoire ne peut être viable à long terme, c'est pourquoi le nouveau Conseil Municipal étudie un projet qui pourrait regrouper plusieurs activités commerciales et qui exploiterait les surfaces disponibles.

Nous reviendrons très prochainement sur ce projet.

Assainissement

En janvier 2018, la **compétence assainissement a été transférée à la Communauté de Communes ELAN.**

Ce transfert résultait d'une volonté partagée par tous les maires, en effet cette compétence est très lourde à porter, la réglementation de plus en plus technique, les investissements sont souvent importants, les communes se trouvaient en difficulté pour les assumer seules. Rien que pour notre commune, la **remise aux normes de la partie de réseau partant du carrefour Tantauille à la rue du stade représente près de 400 000 € d'investissement.** Ces travaux sont programmés, ils seront entamés dans les prochains mois.

Du fait de ce transfert, il y avait nécessité, pour l'intercommunalité, **d'harmoniser les tarifs** pratiqués

par chacune des 24 communes. Cette harmonisation tarifaire va se faire sur 10 ans. A titre indicatif vous trouverez ci-dessous les montants arrêtés pour les années à venir.

Cette augmentation significative, reste malgré tout limitée. En effet, si la commune avait du supporter seule ces investissements l'augmentation aurait été beaucoup plus importante. **L'effet solidarité intercommunale permet l'absorption de tels investissements avec des impacts plus limités sur les foyers.**

Vous avez été destinataire, il y a quelques semaines, d'un titre à payer concernant la taxe d'assainissement, cette facture correspond au coût de l'année 2019. **L'harmonisation des différents fichiers de facturation des 24 communes a été très compliquée et a généré le retard pour l'envoi de l'année 2019.**

	2020	2021	2022
Prix abonnement HT	10,76€	15,17€	19,57€
Prix M ³ HT	0,88€	0,93€	0,99€

Fleurissement/espaces verts

Malheureusement, la cérémonie traditionnellement organisée pour la remise des prix n'a pas pu avoir lieu.

Le « concours » du conseil départemental ne se fera pas cette année. Toutefois, la commune procédera comme tous les ans à une **visite courant juillet** pour une remise des prix associée à l'accueil des nouveaux habitants en octobre.

Les espaces verts ont également souffert de la réduction des activités pendant 2 mois. Nos personnels communaux font de leur mieux pour rattraper ce retard.

Un mal pour un bien !

Le retard dans le fauchage des bas côtés a ravi beaucoup d'entre nous. Effectivement, cela a permis de voir fleurir, grandir plus longtemps un panel de végétaux et par voie de conséquence la présence d'insectes, comme les papillons entre autres. La preuve en est, la photo illustre la richesse des fossés en fleurs et autres graminées, ce bouquet a été offert au

maire courant avril par une habitante de la commune qui prône pour **une gestion raisonnée des fauchages.** Depuis quatre années déjà nous avons réduit les passages, **la difficulté c'est de satisfaire aux contraintes de sécurité :** visibilité, accès des bas côtés aux piétons promeneurs et aux inconditionnels des coupes rases régulières qui considèrent que si cela n'est pas fait ce n'est pas entretenu. Il faut le juste équilibre !



Ce bouquet contient les fleurs suivantes : Pâquerette, genêt, myosotis, cirse à feuilles variées, bugle pyramidale, véronique, vesce, luzerne, monnaie du pape,

compagnon rouge et blanc, géranium, marguerite, bouton d'or, renoncule, silène enflé, cumin des prés, rumeix petite oseille.



Fibre

Les travaux d'installation du réseau ont repris depuis la mi mai, Le poste principal a été installé au stade et le déploiement se fait sur toute la commune.

A cet effet, toutes les rues et aussi les villages doivent faire l'objet d'une numérotation. Celle-ci a été adoptée par le précédent conseil municipal, les numéros et noms de rue vont être prochainement posés.

Si tout va bien, nous devrions être connectés avant la fin de l'année.

Les lichens, espèces bio-indicatrices de la qualité de l'air



Parfois discrets, parfois exubérants par leurs couleurs et leurs formes, les lichens sont présents partout. Nous avons découvert leur formidable rôle d'espèces bio-indicatrices pour la qualité de l'air.

Dans le cadre de l'éducation à l'environnement, aux sciences et aux technologies, les 24 élèves de la classe des CM1-CM2 ont participé au projet « **Qualité de l'air et biodiversité** » en partenariat avec le **Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et**

la municipalité de La Jonchère St-Maurice. Ce projet a aussi été mené sur les communes d'Ambazac, de Razès et de Bessines. **Muriel Lencroz**, animatrice nature au CEN du Limousin est intervenue en classe et sur le terrain avec les élèves de Jessica Gourand et de Denis Martinie pendant quatre demi-journées en automne.

Ce projet a permis de **découvrir la biodiversité au travers du monde des lichens et d'étudier la qualité de l'air grâce à ces espèces bio-indicatrices présentes sur les troncs d'arbres.** Les élèves ont appris à suivre le **protocole scientifique « Lichens Go »** mis en place par l'**Université de la Sorbonne à Paris**, à utiliser une clef de détermination simplifiée, à manipuler une loupe binoculaire, à observer sur le terrain les différentes espèces de lichens et à entrer les données sur des fiches techniques.

Ensuite, ils ont effectué des divisions décimales et calculé des moyennes afin d'analyser et d'estimer la qualité de l'air à partir de l'étude des lichens. Différents facteurs ont pu influencer sur les résultats tels que le type d'essence d'arbre porteur (tilleul, érable, chêne pédonculé), la situation des stations (rue de l'École, rue de la Poste, cours d'eau la Planchotte à proximité de l'étang), l'enregistrement des données lors des observations (13 espèces de lichens ont été recensées).

Ces travaux n'ont pas la prétention de fournir une évaluation d'expert. Toutefois la **démarche scientifique menée par les élèves permet d'arriver à une estimation de la qualité de l'air.** Ces résultats montrent une faible pollution de l'air sur la moyenne des stations étudiées.

Jardinons ensemble avec les écoliers



Depuis 2016, l'école de La Jonchère adhère à un **projet fédérateur autour du jardinage.** De nombreux partenaires se sont greffés sur ce projet qui évolue d'année en année. Depuis le début, avec l'ensemble des élèves des cinq classes, **les maraîchers Antony et Noémie Schmitt de l'AMAP ANO Potager du Maillorat et les groupes horticulture et menuiserie de l'IME de Lascaux** encadrés par Catherine, Sébastien et Alban, nous avons **réalisé des semis, des plantations, des repiquages et des bouturages, des marcottages** et aussi réalisé une exposition et organisé des rencontres au jardin de l'école. Depuis la rentrée de septembre 2019, le **jardin de l'école est devenu jardin partagé** avec un collectif citoyen qui propose des actions d'**échange** et de **partage de connaissances** et de **savoir-faire**

sur le jardinage, la permaculture, le greffage, le compostage, le recyclage et l'anti-gaspillage.

Hélas, depuis le 13 mars ces échanges et ces projets ont été ralentis ou **annulés par les mesures sanitaires** liées à la pandémie virale : c'est le cas de « **la fête des fleurs et des plants** » organisée par la Coopérative scolaire et l'association les Loupiots, « **les Recyclades** » organisées par le SYDED et « **le forum Zéro Déchet** » organisé par l'Accueil Croc' Loisirs. Mais nous ne baissons pas les bras ! Depuis la réouverture de l'école le 12 mai, les élèves peuvent à nouveau fréquenter le jardin et effectuer des semis et des plantations, avec des plants issus de nos semis avec les maraîchers et les jeunes de l'IME aux pépinières du Maillorat et des plants offerts par le collectif des « **Petites mains jonchéroises** ». Désormais, le **composteur** est également utilisé par la **clinique Saint-Maurice** qui l'alimente avec les déchets verts issus de leur restauration. Passereaux et hérissons peuvent aussi profiter des **nichoirs** construits « à la maison » pendant la période de confinement.



L'équipe enseignante tient à **remercier** chaleureusement le collectif des « **Petites mains jonchéroises** » pour les **masques qu'elles ont confectionnés** aux élèves accueillis au moment de la réouverture de l'école et pour le **don qui permettra de lancer un nouveau projet lié au jardinage et à l'arboriculture.**



Une période difficile pour tous mais surmontée avec solidarité



Le souvenir de la **semaine du goût** nous semble déjà très lointain ! Les élèves ont pu préparer de la soupe et des gâteaux en classe, des petits pains et des pizzas en partenariat avec les commerçants de La Jonchère. Nous avons pu confectionner puis partager ce que nous avons cuisiné ensemble.

Aujourd'hui, cela ne serait pas possible ! La période que nous traversons depuis le mois de mars est jalonnée de situations inédites et d'incertitudes quasi-permanentes. *Comment gérer la charge mentale, le volume d'actions et les réflexions qui en découlent ? Comment limiter au maximum les inégalités qui se creusent entre les élèves du fait des moyens techniques inégaux d'une famille à l'autre (réseau internet, matériel informatique) et des capacités de chacun : comment réorganiser son cocon familial ? Comment concilier télétravail et garde d'enfants à domicile ? Comment pallier l'isolement physique des membres éloignés de sa famille ? Bref, on ne peut pas s'improviser pédagogue du jour au lendemain...*

Notre équipe enseignante a d'abord **mis en place un télétravail spécifique** à chaque niveau de classe. **Des projets ont été adaptés** pour qu'au quotidien chaque enfant puisse poursuivre un apprentissage depuis son domicile. **Des aides particulières** ont été mises en place : boîtage des photocopies du télétravail, mise à disposition du télétravail tous les samedis matin au « drive » du secrétariat de mairie, emprunts de livres dans une mini-bibliothèque itinérante pendant les vacances scolaires, etc. De plus, notre école a pu **accueillir** pendant cette période de confinement des **élèves dont les parents sont indispensables à la gestion de la crise sanitaire**.

Pendant ces semaines qui ont paru interminables pour certains, une **œuvre collective** intitulée « **CONFINEMENT AU PAYS DES CONTES** » a été réalisée par les élèves de maternelle et de CP : à partir de contes de Charles Perrault et d'autres contes traditionnels tels que les Trois petits cochons, le Loup et les sept chevreaux, le Petit chaperon rouge, Hansel et Gretel, ... racontés par les parents, les enfants ont dessiné les personnages, ils les ont découpés et – confinement oblige – les ont placés

dans une maison. Celle-ci est soit dessinée, soit fabriquée en carton, en bois, avec des objets naturels ou des objets du quotidien de la maison. Puis les parents ont accompagné leur enfant dans l'écriture d'une phrase qui légende la construction réalisée comme « **LA PETITE POULE ROUSSE RESTE DANS SA MAISON** ». Les enfants sont enfin invités à raconter à leur façon l'histoire qu'ils ont représentée. Nous vous inviterons à voir cette exposition à la mairie de La Jonchère pendant les mois d'été.



Une œuvre collective intitulée
« CONFINEMENT AU PAYS DES CONTES »

La **réouverture de l'école le 12 mai** et la poursuite de la **scolarisation à partir du 2 juin** ont été organisées par les élus de la municipalité et l'équipe enseignante dans des **conditions sanitaires strictes** prenant en compte **la distanciation, le sens de circulation, le respect des gestes barrières, le lavage des mains, la désinfection des locaux, le port du masque** de tous les enseignants, la mise en place d'un protocole de gestion d'un cas de COVID, le contrôle de l'effectif journalier maximum accueilli dans l'enceinte de l'école, la réorganisation des temps scolaires et périscolaires, l'intégration des enfants des familles indispensables à la gestion de la crise sanitaire, la

reprise du transport scolaire et du service de garderie périscolaire... C'est une deuxième rentrée scolaire particulière qui s'est mise en place avec toute l'équipe éducative pour plus de **quarante élèves en mai** et plus de **soixante-dix en juin**, tout en poursuivant le **télétravail** mis en place pour les élèves restés à domicile. La plupart des élèves accueillis le sont en alternance : **deux jours à l'école et deux jours à l'accueil municipal-SIVU ALSH Croc' loisirs**. Malheureusement, la municipalité n'est **pas en mesure d'accueillir les élèves de moins de 4 ans** dans les locaux de l'école du fait des risques sanitaires encourus par le non-respect des gestes barrières et par l'incapacité

à effectuer toutes les désinfections et les nettoyages nécessaires pendant et après les temps d'accueil. Cependant, **nous tirons nos chapeaux à Sandrine et son équipe du Centre Croc' loisirs ! Elles accueillent aussi des enfants de maternelle** pendant cette période et soutiennent les élèves dans leur télétravail transmis par les enseignants.

Enfin, une **petite cérémonie clôturera cette année scolaire inédite** : tous les élèves de CM2 se verront remettre des outils indispensables à la poursuite de leur scolarité au collège Jean Rostand, en signe d'encouragement et de récompense.

Rempart

Cette association d'insertion propose des locations de scooters et de voitures à prix réduit pour les personnes à faible ressources ne disposant pas de moyens de transport.

Contact : REMPART 9 Rue Chanzy
87300 BELLAC
Tél. : 05 55 68 02 86
association.rempart@hotmail.fr

Mission locale rurale de la Haute Vienne

Cette structure a pour mission d'accueillir, d'informer, d'orienter, d'aider les jeunes de 16 à 25 ANS.

Permanences à Ambazac
sur rendez vous tél. : 05 55 68 87 54

Inscriptions à l'école

Nous vous rappelons que vous n'avez plus que quelques jours pour inscrire votre enfant à l'école pour la prochaine année scolaire.



Petite enfance

Le centre de loisirs Croc'Loisirs fonctionnera pendant les mois de juillet et août. Toutefois au moment de la réalisation de ce journal les nouvelles directives sanitaires ne sont pas encore publiées.

Pour tout renseignement prendre contact avec le secrétariat de mairie ou directement au Centre.
alshcrocloisirs.toutmoncentre.fr

Les nouveaux tarifs applicables à partir de juillet sont consultables sur le site internet de la commune.



Rénovation des logements

La Région Nouvelle Aquitaine vous accompagne pour la réalisation de travaux d'économies d'énergie.

Pour cela contactez les espaces INFO ÉNERGIE : 52 conseillers sur la région.

Possibilités d'aides financières avec l'Agence Régionale pour les travaux d'économie d'énergie –ARTEE– et pour les ménages à revenus modestes ANAH Agence Nationale de l'Habitat.

Chats Errants

Actuellement, il y a plus de 40 chats abandonnés sur la commune.

L'association « Chat'Ilenge » multiplie les efforts et les interventions pour limiter la prolifération.

Avec le soutien de la SPA et de la commune, elle fait procéder à des stérilisations et aux soins des animaux blessés. Le soutien de la commune s'élève à plus de 1000 €. **Nous vous rappelons que l'accueil d'un animal dans un foyer doit être un acte réfléchi et responsable. Ce n'est pas à la collectivité de supporter financièrement ces abandons.**

Undecim Informatique

Cedric NOIZAT est à votre disposition pour tous conseils informatiques, démarches administratives, révision d'ordinateur, synchronisation de supports connectés.

Contact : Tél. 06 45 19 75 49

Site Internet

www.jonchere-saint-maurice.fr

Le site internet de la commune a fait l'objet d'une mise à jour avec la création d'une rubrique « actualités ». N'hésitez pas à le consulter ou (notamment pour les associations ou les commerçants) à nous faire passer des informations pour l'alimenter.



État civil

Naissances

Marianne, Frédérique LEMARCHAND née à Limoges le 12 mai 2019
Rosalie, Emeline LEMARCHAND née à Limoges le 12 mai 2019
Aïden, Eric, Jonathan VASSEUR GRANDIN né le 22 juin 2019
Lélia, Valérie, Bernadette SOUMAGNAS née à Limoges le 11 octobre 2019

Mariages

DARDILHAC Myriam et **MARCOLINI Angélo** le 27 juillet 2019
TETY Marion et **HERTZOG Gaël** le 14 décembre 2019

Décès

AUDEVARD Marie Louise veuve BELZANNE le 25 septembre 2019
BIDAULT Philippe Daniel Dominique le 20 décembre 2019
BONNE Marie Renée épouse KIEFFER le 28 mai 2020
COURONNAT Yveline Andrée veuve PAGANI le 20 juillet 2019
LACHAISE Odette Camille veuve BRONDEAU le 1^{er} octobre 2019
MANAS José le 7 avril 2019
MAZIERE Lucien le 6 mars 2020
ROBY Jean René le 6 janvier 2020
ROUSSET épouse LAVILLE Marie Paule le 24 avril 2019
SERVAUD Simone Denise veuve MERIGAUD le 11 août 2019
THOUMY Lucien le 24 novembre 2019
TREBUCHON Danièle Liliane Gisèle veuve BERTHOMIER le 17 août 2019